



---

## Séance du conseil municipal du lundi 8 janvier 2018 à 19h30

---

N°40/01-2018

**Nombre de membres au conseil municipal : 15**

**Membres présents : 15**

**Membres ayant donné procuration : 0**

**Membres excusés : ./.**

---

### Ordre du jour :

1. Adoption du compte-rendu de la séance du 4 décembre 2017
  2. Approbation du contrat départemental de développement territorial et humain
  3. Transition SFR/Numéricable vers le réseau Rosace
  4. Renouvellement des concessions de cimetière - création d'une commission
  5. PLUI - échanges sur les plans de zonage et projet d'emplacements réservés
  6. Aménagement foncier - Définition des besoins de la commune
  7. Budget 2018 recensement des projets
  8. Divers
    - ↳ Résultat de l'enquête sur les rythmes scolaires
    - ↳ Agenda
- 

### **Désignation du secrétaire de séance.**

Conformément à l'article L.2541-6 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances. Madame Virginie Adloff, secrétaire de mairie est désignée en qualité de secrétaire de séance.

En préambule de la séance, le maire accueille deux membres du conseil municipal des jeunes qui souhaitent présenter à l'assemblée leur projet de « cabane à livres ».

Le principe de ce projet consiste à mettre gratuitement des livres à disposition des habitants dans « une cabane à livres ». Ces derniers pourront librement prendre un livre à toute heure et l'emporter pour le ramener une fois lu ou en apporter un autre à la place.

Cette cabane sera fabriquée gracieusement par l'entreprise Jost de Griesheim-sur-Souffel et décorée par les jeunes élus du CMDJ. Elle sera placée devant le centre culturel et pourra contenir environ une trentaine d'ouvrages.

L'inauguration de la cabane est fixée au 10 février 2018 à 11h.

L'ensemble du conseil municipal applaudit les deux intervenants pour leur exposé et salue la belle initiative du CMDJ.

<b>1 - Adoption du compte-rendu de la séance du 4 décembre 2017</b>
---

Aucune remarque n'est formulée. Adoption à l'unanimité.

## 2 – Approbation du contrat départemental de développement territorial et humain

Délibération N°01/2018 - 15 voix pour (unanimité)

Le maire expose au conseil municipal la proposition faite par le département du Bas-Rhin aux communes et établissements publics de coopération intercommunale d'approuver le contrat départemental de développement territorial et humain du territoire d'action ouest pour la période 2018-2021, dont les éléments essentiels sont les suivants :

- ⇒ les enjeux prioritaires du territoire d'action ouest ;
- ⇒ les modalités de la gouvernance partagée du contrat et la co-construction des projets avec le département ;
- ⇒ les interventions respectives des partenaires en faveur des enjeux prioritaires partagés.

Il ajoute que le fonds de solidarité correspondra à une enveloppe maximum de 100.000€ par commune par mandat et que celui-ci sera calculé en fonction du taux modulé de chaque commune.

### *Exposé des motifs :*

Le département du Bas-Rhin propose un nouveau mode de partenariat aux acteurs locaux dans le cadre des contrats départementaux de développement territorial et humain.

L'année 2017 a été consacrée à la co-construction d'une ambition collective au service des solidarités humaines et territoriales, du développement et de l'aménagement des territoires et à la définition des enjeux prioritaires qui constitueront la base du partenariat entre le département et les acteurs locaux pour les quatre années à venir.

Dans le cadre de ses compétences, le département mobilisera son ingénierie sous toutes les formes qu'elle revêt, ainsi que ses moyens financiers notamment le Fonds de développement et d'attractivité, le Fonds d'innovation territoriale, le Fonds de solidarité communale, dans une approche intégrée de ses politiques.

Le contrat départemental de développement territorial et humain constitue le volet stratégique du partenariat engagé par le département du Bas-Rhin avec les acteurs locaux sur la période 2018 – 2021. Il s'inscrit dans une volonté de co-construction des projets avec le Département du Bas-Rhin et de gouvernance partagée. Il fera l'objet d'un suivi par l'ensemble des partenaires une à deux fois par an au sein d'un conseil de territoire d'action rassemblant les forces vives du territoire : exécutifs des communes, des intercommunalités, opérateurs et associations, représentants de la Région et de l'Etat... tout acteur qui souhaite participer à cette réflexion collective et s'inscrire dans les ambitions du partenariat de projet.

Les enjeux prioritaires retenus pour le territoire d'action ouest sont les suivants :

- ⇒ développer les activités de pleine nature
- ⇒ développer l'attractivité du territoire ouest pour les 15-25 ans et les jeunes couples
- ⇒ renforcer la proximité et la cohérence entre les sites culturels
- ⇒ aménager des territoires connectés et attractifs, à énergie positive et développer l'emploi
- ⇒ adapter le territoire à l'avancée en âge
- ⇒ conforter, maintenir et pérenniser l'offre de services au public

Après avoir entendu les explications du maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- d'approuver le contrat départemental de développement territorial et humain du territoire d'action ouest pour la période 2018-2021, tel que joint en annexe, dont les éléments essentiels sont les suivants :
  - les enjeux prioritaires du territoire d'action ouest
  - les modalités de la gouvernance partagée du contrat et la co-construction des projets avec le département du Bas-Rhin
  - les interventions respectives des partenaires en faveur des enjeux prioritaires partagés.

↳ d'autoriser le maire à signer la convention correspondante

↳ de charger le maire de mettre en œuvre la présente délibération .

### **3 – Transition SFR/Numéricable vers le réseau Rosace**

Délibération N°02/2018 - 15 voix pour (unanimité)

Le maire explique qu'il a pu avoir des contacts auprès des dirigeants de SFR/Numéricable, suite aux divers courriers, qui leur ont été envoyés, relatifs à la fin de contrat de concession avec la commune de Dingsheim fixée au 24 février 2018.

Ces différents échanges permettent de considérer qu'aucune coupure de la part de l'opérateur n'est prévue à cette date. Un courrier de confirmation sera envoyé prochainement en mairie.

Concernant l'arrivée de la fibre à Dingsheim via le réseau Rosace, et compte tenu du contexte particulier de la commune, le démarrage des travaux est envisagé au 4<sup>ème</sup> trimestre 2018, pour une mise en service au courant du 1<sup>er</sup> semestre 2019. La commune reste dans l'attente d'une confirmation écrite de ce planning.

Au vu des différents éléments, le maire propose au conseil municipal de l'autoriser à signer une autorisation de courte durée avec SFR/Numéricable pour permettre la transition jusqu'à la mise en service de la fibre via Rosace.

Après avoir entendu les explications du maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- ↳ d'autoriser SFR/Numéricable d'occuper le domaine public jusqu'à l'arrivée du réseau Rosace
- ↳ d'autoriser SFR/Numéricable à exploiter le réseau jusqu'à l'arrivée de Rosace
- ↳ d'autoriser le maire à signer les documents correspondants
- ↳ de charger le maire de mettre en œuvre la présente délibération

### **4 – Renouvellement des concessions de cimetière - création d'une commission**

Un grand nombre des concessions du cimetière arrivent à expiration début 2018. Compte tenu de la charge de travail importante que cela représente et la mise à jour des divers règlements, le maire souhaite créer une commission « cimetière ».

La commission est composée comme suit : Andrée Briffoteau, Véronique Schaller, Marcel Fritsch et Benoît Haettinger.

### **5 – PLUI - échanges sur les plans de zonage et projet d'emplacements réservés**

Le projet de Plui avance rapidement et les élus doivent se prononcer sur les emplacements des zones d'extension, emplacements réservés et zone à protéger. Le maire propose de fixer des réunions de la commission urbanisme les 22 et 29 janvier à 18h30.

### **6 – Aménagement foncier - Définition des besoins de la commune**

Dans le cadre du projet de réaménagement foncier, la commune a la possibilité de faire un prélèvement foncier pour ses futurs équipements. Le pourcentage devrait être identique à toutes les communes de la communauté de communes. Ces éléments pourront également être abordés lors des réunions de la commission urbanisme.

### **7 – Budget 2018 recensement des projets**

Le maire demande aux conseillers de réfléchir aux différents besoins communaux à budgétiser en 2018. Plusieurs devis sont d'ores et déjà demandés pour la création d'un totem à l'entrée du village, la rénovation du mur du cimetière, le gravillonnage de certaines rues et le changement des fenêtres de la mairie.

#### ✚ Résultat de l'enquête sur les rythmes scolaires :

133 questionnaires ont été distribués aux parents afin qu'ils expriment leur choix sur le retour ou pas à la semaine de 4 jours (plus de classe le mercredi) à compter de la rentrée 2018.

120 réponses en retour, dont 74% pour un retour à la semaine de 4 jours de classe, 18% contre et 7,5% ne se prononcent pas.

Les conseils d'école donneront également leur avis prochainement. Les communes de Dingsheim et Griesheim se détermineront en dernier ressort.

#### ✚ Agenda

- ⇒ 22/01/2018 à 18h30 : réunion commission urbanisme
- ⇒ 29/01/2018 à 18h30 : réunion commission urbanisme
- ⇒ 05/02/2018 à 19h30 : conseil municipal
- ⇒ 10/02/2018 à 11h : inauguration de la cabane à livres au centre culturel
- ⇒ 12/02/2018 à 20h : comité directeur à Pfulgriesheim
- ⇒ 15/03/2018 à 18h : préparation du budget en présence du percepteur
- ⇒ 24/03/2018 : Osterputz
- ⇒ 26/03/2018 à 19h30 : conseil municipal (vote du budget)
- ⇒ 23/04/2018 à 19h30 : conseil municipal

**Séance close à 21h50**

**Ont signé le registre tous les membres présents ou représentés :**

<b>Gaston BURGER</b>	<b>Joseph ARENAS</b>	<b>Gisèle BERBACH</b>	<b>Christian BILLER</b>	<b>Fabienne BREYEL</b>
<b>Andrée BRIFFOTEAU</b>	<b>Audrey BURGER</b>	<b>Sébastien EYDER</b>	<b>Véronique FORGET</b>	<b>Dominique FRITSCH</b>
<b>Marcel FRITSCH</b>	<b>Benoît HAETTINGER</b>	<b>Philippe KRETZ</b>	<b>Virginie MERKLE</b>	<b>Véronique SCHALLER</b>